



POWER CORPORATION
DU CANADA

Plus forts d'un siècle

Assemblée annuelle des actionnaires

Allocution prononcée par
André Desmarais, o.c., o.o.
Président délégué du conseil

Le 14 mai 2025

LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Pour obtenir la signification des abréviations utilisées aux présentes, se reporter à la liste des abréviations qui figure à la suite de la section intitulée « Abréviations » du plus récent rapport de gestion intermédiaire et du plus récent rapport de gestion annuel de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et disponibles dans le profil SEDAR+ de la Société au www.sedarplus.ca.

Dans le cadre de l'assemblée d'aujourd'hui, les représentants de la Société peuvent, dans leurs remarques ou leurs réponses à des questions, faire des déclarations prospectives, et les documents qui accompagnent leurs propos peuvent aussi en contenir.

Certains énoncés, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. L'auditeur ou le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société lancée en 2025, les déclarations portant sur l'impôt différé, l'incidence de la transaction visant le partenariat stratégique au sein de Power Sustainable Manager, la stratégie en matière de technologies financières, les activités de mobilisation des capitaux et les stratégies d'investissement des plateformes de placement, les engagements en capital du groupe Power et de tiers, l'objectif visant à maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie à un seuil minimal par rapport aux charges fixes, le calendrier prévu de l'investissement de SHMI dans BEX Capital, l'intention de GBL de faire croître son portefeuille et ses activités de gestion d'actifs pour le compte de tiers, l'investissement de GBL dans SHMI et les incidences prévues, de même que les attentes publiées par les filiales de la Société, y compris à l'égard des objectifs financiers à moyen terme de Great-West Lifeco et d'IGM, de même que des objectifs de GBL annoncés lors de sa mise à jour stratégique de 2024. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, des changements touchant les administrations, la réglementation, la législation et les politiques gouvernementales, des modifications aux lois fiscales, l'incidence des relations commerciales et des tensions commerciales persistantes, incluant les menaces de tarifs et d'autres mesures des gouvernements, ainsi que des mesures de rétorsion, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés, de même que les risques mentionnés à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel de la Société et à la section « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle de la Société, et en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société indiquées pendant l'assemblée d'aujourd'hui, les facteurs présentés par ces filiales dans leurs documents d'information respectifs déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca, y compris leur rapport de gestion respectif, lesquels sont inclus dans le rapport de gestion de la Société, ainsi que dans leur plus récente notice annuelle.

L'auditeur ou le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, la finalisation de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements, ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation selon les modalités prévues, y compris l'obtention des approbations requises au moment et selon les modalités prévues, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Pour parvenir à effectuer l'évaluation de l'exposition potentielle respective de la Société et de ses filiales à l'impôt minimum mondial (IMM) et à formuler les attentes relatives à l'incidence sur le bénéfice net ajusté, la direction de la Société s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes ainsi que sur celle formulée par la direction de ses filiales. Afin d'estimer l'incidence sur Great-West Lifeco, la direction de Great-West Lifeco s'est basée sur la composition actuelle de ses activités et la croissance de son bénéfice net ajusté (défini par Great-West Lifeco comme le bénéfice fondamental) comme point de départ, conformément à ses ambitions en matière de bénéfice net ajusté présentées dans la partie B du plus récent rapport de gestion. Les autres facteurs à considérer incluent également la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société indiquées pendant l'assemblée d'aujourd'hui, le fait que l'on ne s'attend pas à ce que les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs les plus récemment déposés aient une incidence importante sur la Société. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris ses plus récents rapports de gestion annuel et intermédiaire, de même que sa notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca.

DÉCLARATION À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES AUTRES MESURES

Dans le cadre de l'assemblée d'aujourd'hui, les représentants de la Société peuvent utiliser, dans leurs remarques ou leurs réponses à des questions, et les documents connexes contiennent, des mesures financières (y compris des ratios) qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Ces mesures financières et ratios non conformes aux normes IFRS sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) », « bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action (bénéfice net ajusté par action) », « valeur de l'actif net ajustée », « valeur de l'actif net ajustée par action », « actif géré et sous services-conseils consolidé » et « actif consolidé et actif administré ».

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur ou à l'auditeur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Ces mesures financières et ratios non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (ou bénéfice net ajusté) représente le bénéfice net lié aux activités poursuivies, excluant les ajustements. En 2024, la Société a modifié la définition du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, afin de mieux refléter sa performance sous-jacente. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, la définition des ajustements, qui sont utilisés pour calculer le bénéfice net ajusté, a été modifiée afin de tenir compte de l'incidence de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle se rapportant à PPSIE en raison des variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein du fonds, ainsi que de la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2024, la définition des ajustements a été modifiée afin de tenir compte des incidences de l'application de la définition des ajustements au bénéfice net présenté par GBL, aux résultats des activités d'investissement de la Société et aux entreprises autonomes. La définition a également été élargie afin de tenir compte des incidences liées aux réévaluations découlant de l'évolution des marchés qui entraînent une non-concordance comptable. Les données des périodes comparatives ont été retraitées afin qu'elles soient conformes à la définition adoptée pour la période considérée. Se reporter au plus récent rapport de gestion annuel de la Société pour obtenir plus d'information.

L'assemblée d'aujourd'hui peut également inclure d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités de la Société et de celles des sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « actif géré », « actif administré », « actif géré et sous services-conseils », « actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques », « valeur comptable par action participante », « intéressement aux plus-values », « capitaux générant des honoraires », « capitalisation boursière », « valeur de l'actif net », « intéressement aux plus-values, montant net », « engagements non capitalisés » et « taux moyen pondéré des honoraires de gestion ».

La valeur de l'actif net ajustée est couramment utilisée par les sociétés de portefeuille pour évaluer leur valeur. La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée (aussi appelée la valeur de l'actif brut), moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Great-West Lifeco, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon l'estimation de leur juste valeur par la direction. La définition de la valeur de l'actif net ajustée comporte un certain nombre d'hypothèses, de jugements et d'estimations qui peuvent s'avérer inexacts, et la valeur de l'actif net ajustée par action ne constitue ni une représentation ni une garantie de la valeur qu'un détenteur d'action participante pourra réaliser. Cette mesure présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et aide l'auditeur ou le lecteur à déterminer ou à comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée par action correspond à la valeur de l'actif net ajustée divisée par le nombre d'actions participantes en circulation. L'escompte par rapport à la valeur de l'actif net ajustée correspond à l'écart en pourcentage (exprimé par rapport à la valeur de l'actif net ajustée) entre la capitalisation boursière de la Société et la valeur de l'actif net ajustée.

Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans la partie A du rapport de gestion annuel courant et du plus récent rapport de gestion intermédiaire, disponibles dans le profil de la Société sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, pour de plus amples explications sur leur utilisation, et plus particulièrement aux sous-sections intitulées « Bénéfice net ajusté », « Valeur de l'actif net ajustée » et « Actif géré et sous services-conseils consolidé, et Actif consolidé et actif administré » incluses dans la section intitulée « Rapprochements des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures financières conformes aux normes IFRS, y compris celles utilisées dans le calcul des ratios non conformes aux normes IFRS, et à la section « Autres mesures » dans la partie A du rapport de gestion annuel courant et du plus récent rapport de gestion intermédiaire de la Société, disponibles dans le profil de la Société sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, pour obtenir une définition de chaque autre mesure financière, lesquels explications, rapprochements et définitions supplémentaires sont intégrés par renvoi aux présentes et dans les documents mis à la disposition du public en vue de l'assemblée d'aujourd'hui.

INFORMATIONS PRÉSENTÉES À L'ÉGARD DES SOCIÉTÉS OUVERTES DANS LESQUELLES LA SOCIÉTÉ INVESTIT

Dans cette présentation ainsi que toute déclaration faite oralement dans le cadre de l'assemblée d'aujourd'hui, notamment en réponse aux questions, i) concernant les informations concernant Great-West Lifeco et IGM, selon le cas, sont tirées de leurs plus récents rapports de gestion intermédiaire et annuel respectifs, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca sous leur profil respectif, ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com/fr et au www.igmfinancial.com/fr, et ii) les informations concernant GBL, sont tirées de l'information publiée par GBL, notamment dans son communiqué de presse du quatrième trimestre de 2024 et dans son communiqué de presse du premier trimestre de 2025. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web, au www.gbl.com. Pour obtenir des définitions et des rapprochements des mesures financières non conformes aux normes IFRS présentés par Great-West Lifeco et IGM, se reporter à la section Mesures financières et ratios non conformes aux normes IFRS et plus particulièrement aux sous-sections Bénéfice fondamental (perte fondamentale), et Ratios non conformes aux normes IFRS, qui se trouvent dans le rapport de gestion annuel de Great-West Lifeco, ainsi qu'à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières et plus particulièrement au Tableau 1 : Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui se trouvent dans le rapport de gestion annuel d'IGM pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, figurant dans leur profil respectif sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca.

Chaque trimestre, GBL présente la valeur de son actif net, car cette mesure constitue un important critère d'évaluation de sa performance. La valeur de l'actif net de GBL représente la juste valeur de son portefeuille de placements et de sa trésorerie brute, et la valeur actualisée de son billet lié à Concentrix et de ses actions propres, moins sa dette brute. Les placements de GBL détenus dans des entités cotées et ses actions propres sont évalués à leur valeur de marché, la valeur actualisée du billet lié à Concentrix est calculée selon le taux en vigueur sur le marché, compte tenu de la qualité du crédit de Concentrix, ses placements dans des entités fermées sont évalués selon les recommandations contenues dans les International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines, et ses placements récents sont évalués à leur coût d'acquisition. Ces évaluations représentent la meilleure estimation de la direction de GBL. Le portefeuille de placements de GBL Capital est évalué en faisant la somme de tous les placements à la juste valeur fournie par les gestionnaires de fonds et de la trésorerie nette de GBL Capital, moins sa dette nette. Les actifs de Sienna Investment Managers sont évalués au coût d'acquisition des sociétés de gestion, moins les pertes de valeur, le cas échéant. Pour obtenir plus de renseignements sur la valeur de l'actif net de GBL et ses critères d'évaluation, se reporter à son site Web www.gbl.com.

Toutes les informations sont au 31 décembre 2024, à moins d'indication contraire.

Allocution prononcée par
André Desmarais, o.c., o.a.
Président délégué du conseil

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 14 mai 2025

Merci Jeff.

Aujourd'hui, en cette année qui marque notre centenaire, j'aimerais aborder la riche histoire de Power Corporation et son avenir prometteur.

Au cours des cent dernières années, nous avons réalisé une croissance soutenue grâce à des investissements durables à long terme, à notre gestion responsable et à une équipe de direction exceptionnelle.

Power a été fondée en 1925 par des financiers de Montréal, A.J. Nesbitt et P.A. Thomson, qui avaient constaté le potentiel du secteur de l'infrastructure énergétique au Canada, alors en plein essor.

Au cours des années 50, la compagnie a acquis des participations minoritaires dans des entreprises de production d'électricité partout au Canada, notamment la Shawinigan Water and Power Company, qui figurait à l'époque parmi les plus grands producteurs d'hydroélectricité privés au monde.

Sur une note personnelle, alors que la Shawinigan Water and Power a joué un rôle clé dans l'histoire de notre compagnie, c'est davantage mon épouse France, ma « petite fille » de Shawinigan, qui a véritablement énergisé ma vie!

Les années 1960 ont marqué le début d'une période de changements spectaculaires, alors que les gouvernements à l'échelle du Canada ont décidé de nationaliser l'industrie de l'hydroélectricité. Sous la direction des fils des fondateurs, A. Deane Nesbitt et Peter N. Thomson, Power a diversifié son portefeuille en investissant dans les secteurs de l'énergie, des services financiers, des produits industriels et de l'immobilier.

L'année 1968 marque un moment charnière de notre histoire. Cette année-là, mon père, Paul Desmarais, acquiert le contrôle de Power Corporation.

À mon humble avis, mon père a contribué au succès de Power Corporation plus que n'importe qui d'autre dans l'histoire de la compagnie. Il était un homme d'une grâce et d'une élégance exceptionnelles, et il possédait une intelligence incroyable. Sa capacité à se lier d'amitié avec tous ceux qu'il rencontrait était tout à fait remarquable. Il disposait de l'un des meilleurs réseaux mondiaux et il savait mettre à profit ses relations pour s'interroger sur les enjeux du moment et en discuter, et ce, afin qu'il puisse prendre les meilleures décisions, dans le meilleur intérêt de la Société. Il s'agissait selon moi de l'une de ses plus grandes forces. Je vais également toujours me rappeler de la façon dont il menait sa vie, alliant sa grande éthique de travail à une bonne dose de plaisir.

Mon père estimait que le fait d'être propriétaire d'une entreprise devait s'accompagner d'un sens aigu des responsabilités et d'un respect pour toutes les parties prenantes. Il a transmis une forte culture entrepreneuriale et une volonté de redonner à la communauté. Ce qui n'était au départ qu'une tradition de générosité s'est transformée en une puissante force d'impact social, avec plus d'un milliard de dollars investis par notre groupe de sociétés dans les communautés à travers le Canada au cours des 45 dernières années, que ce soit sous la forme de contributions financières ou d'implication bénévole de la part des employés.

Une des causes chères à mon père était celle de la Mission Old Brewery de Montréal. À l'occasion de notre 100^e anniversaire, je suis très fier que Power Corporation, en collaboration avec ma famille, travaille sur un projet spécial de leg dans le but de soutenir les initiatives de la Mission Old Brewery dans la ville. Notre don historique aidera la Mission Old Brewery à déployer son approche novatrice afin de s'attaquer à la crise entourant l'itinérance et dont nous sommes quotidiennement témoins.

Mon père était aussi un fier Canadien, profondément attaché au Québec, sa terre d'adoption. Il considérait son succès en affaires comme une contribution au développement du Canada et un exemple pour les jeunes Canadiens.

Par l'entremise de ses initiatives économiques et philanthropiques, Power a fait une différence positive à Montréal, et aussi à l'échelle du Québec et du Canada. Malgré notre expansion mondiale et les défis politiques et économiques rencontrés au fil des ans à l'échelle nationale, notre compagnie a toujours conservé un lien fort avec le Québec. Alors que plusieurs compagnies ont choisi de relocaliser leur siège social à l'extérieur de Montréal, le nôtre est demeuré ici. Il s'agit non seulement d'un symbole de notre engagement profond envers cette province, mais aussi d'une source de fierté pour nous tous.

Le leadership visionnaire de mon père a transformé Power Corporation en privilégiant une gestion prudente à l'égard du risque et une perspective à long terme.

Encore aujourd'hui, cette philosophie de gestion responsable demeure au cœur de Power et nous permet de continuer à générer une valeur durable pour nos employés, nos clients, nos actionnaires et la société en général.

Notre croissance a en effet été remarquable. Un investissement de 1 000 \$ effectué dans Power le 31 décembre 1967, tout juste avant que mon père en acquière le contrôle, aurait eu une valeur d'environ 1,8 million \$ à la fin de 2024, en supposant que les dividendes aient été réinvestis. Au cours de cette période, contre vents et marées, les actionnaires ont bénéficié d'un rendement annuel moyen de 14,1 %.

Une autre façon d'illustrer cette croissance : un investissement de 1 000 \$ effectué dans Power Corporation en 1977 – soit l'année où l'indice composé S&P/TSX a été lancé, ce qui explique que nous utilisons 1977 comme année comparative – aurait eu une valeur d'environ 1,24 million \$ à la fin de 2024. En revanche, le même investissement de 1 000 \$, mais effectué dans l'indice composé S&P/TSX, aurait eu une valeur de 54 000 \$ à la fin de la même période. J'ai fait vérifier ces chiffres à de multiples reprises et je suis heureux de vous confirmer qu'ils sont bel et bien exacts! Et c'est là la force de la capitalisation : notre rendement en dividendes plus élevé s'est ajouté aux rendements du cours de l'action de Power sur une période de près de 50 ans.

Au début des années 80, mon frère Paul et moi avons rejoint les rangs de Power Corporation.

Ce partenariat entre Paul et moi a toujours été empreint de confiance et de respect. Bien que nos approches soient parfois différentes, nous nous complétons l'un l'autre et lorsque vient le temps de prendre des décisions importantes pour notre groupe, nous sommes toujours sur la même longueur d'onde. Ce partenariat fut merveilleux et très fructueux.

J'aimerais saluer la présence de Paul ce matin et le remercier pour sa contribution et sa collaboration inestimables.

Lorsque Paul et moi nous sommes joints à Power, c'était une société diversifiée, avec des participations tant dans les secteurs des ressources et des transports que dans le secteur des services financiers.

Au fil du temps, la compagnie a davantage mis l'accent sur les services financiers, ce qui a mené à la création, par mon frère, de la Financière Power en 1984. Dans les années qui ont suivi, nous avons monétisé plusieurs participations qui n'étaient pas liées au secteur des services financiers, générant de la valeur grâce à des entreprises plus alignées avec notre nouvelle orientation.

Mon frère a également reçu le mandat de veiller sur nos investissements en Europe aux côtés de notre père. Grâce à notre partenariat exceptionnel avec la famille Frère de Belgique, qui se poursuit depuis 35 ans, nous avons transformé Groupe Bruxelles Lambert en l'une des principales sociétés de portefeuille en Europe. Paul, jr a guidé nos efforts pendant la majorité de ces années et, de façon encore plus importante, il a su entretenir l'excellente relation développée avec la famille Frère tout au long de cette période. Il s'agit d'une réalisation dont nous sommes très fiers.

De mon côté, j'ai été chargé de superviser et de développer nos actifs industriels et plus particulièrement nos investissements en Chine, un rôle que j'ai assumé avec fierté tant dans les périodes de prospérité que les périodes marquées par les défis. Je suis particulièrement fier du succès que nous avons eu en Chine depuis plusieurs décennies, marqué par notre participation actuelle de 28% dans ChinaAMC, le deuxième plus important gestionnaire d'actifs du pays, une participation détenue par la Financière IGM. L'actif géré de ChinaAMC s'élève aujourd'hui à un demi-billion de dollars et l'entreprise dessert plus de 200 millions de clients. Et tout ça fut réalisé en moins de 30 ans.

En 1996, notre père nous a confié les rênes de Power.

Notre première transaction significative après avoir été nommés co-chefs de la direction a eu lieu en 1997, avec l'acquisition de la London Life. Cette étape charnière a solidifié le rôle de chef de file joué par Power dans la consolidation du secteur des services financiers au Canada.

Prenant appui sur ce momentum, en 2001, le Groupe Investors a acquis la Financière Mackenzie, créant ainsi la plus importante entreprise de gestion de fonds communs de placement au Canada.

Deux ans plus tard, en 2003, Great-West Lifeco a fait l'acquisition de la Canada-Vie, renforçant ainsi sa position de plus important assureur vie et santé au Canada.

Les années qui ont suivi ont été marquées par une croissance continue, tant à l'interne que par l'entremise d'acquisitions :

- En 2013, Great-West Lifeco a élargi sa présence en Europe grâce à l'acquisition d'Irish Life Group.
- En 2014, nous avons renforcé notre position au sein du marché des services de retraite par l'entremise de l'acquisition, par Great-West Financial, de J.P. Morgan Retirement Plan Services, désormais connus sous le nom d'Empower.
- En 2018, le Groupe Investors a adopté le nom IG Gestion de patrimoine, reflétant ainsi son engagement central à aider les clients à faire croître leur patrimoine et à atteindre leurs objectifs financiers.

Ce ne fut pas toujours un parcours simple, et nous avons fait face à notre lot de défis. Je pense notamment à Putnam, que nous avons vendue à Franklin Templeton en 2024. Nous avons acquis Putnam à l'aube de la crise financière de 2008, soit l'une des pires crises financières du dernier siècle.

Comme vous le savez, la crise a engendré des défis au cours des années qui ont suivi. Toutefois, nous avons persisté et avons transformé Putnam en un gestionnaire de placements de premier plan. Nous avons également intégré ses activités liées aux services de retraite, en partie par l'entremise d'acquisitions, au sein de ce qui est éventuellement devenu Empower.

Ultimement, grâce à notre persévérance et à notre vision à long terme, nous avons forgé un partenariat stratégique avec Franklin Templeton dans le cadre de la vente de Putnam, permettant ainsi d'associer les solides capacités de Putnam en matière de placement à un gestionnaire d'actifs mondial déjà bien établi.

Il est intéressant de noter que, sans notre investissement dans Putnam et sans son équipe de direction hautement talentueuse dirigée par Bob Reynolds, nous n'aurions jamais pu bénéficier du bassin exceptionnel de talents, de la connaissance du secteur et de l'expertise inestimable qui nous ont ultérieurement permis de faire d'Empower ce qu'elle devenue aujourd'hui. Empower se positionne désormais comme le deuxième prestataire de services de retraite aux États-Unis et est devenue notre société connaissant la croissance la plus rapide, ayant généré un bénéfice de plus d'un milliard de dollars en 2024 et gérant une épargne-retraite d'un montant de 1,8 billion de dollars au service de 19 millions d'Américains.

Un autre exemple parfait de persévérance concerne La Presse : nous sommes fiers des efforts que nous avons déployés pour assurer l'avenir de ce média influent. La Presse constitue une référence essentielle pour plusieurs et joue un rôle crucial au sein de la société québécoise. C'est cette conviction profonde qui a incité ma famille et Power Corporation à soutenir La Presse pendant plus de 50 ans, même à travers les moments les plus difficiles.

À l'époque où, dans le monde entier, le secteur des journaux éprouvait des difficultés, nous avons soutenu La Presse dans sa transformation numérique et dans l'adoption d'un nouveau modèle d'affaires, y compris en offrant aux lecteurs un accès gratuit à son contenu et en effectuant un engagement financier visant à assurer son succès continu. Modifier la structure de participation dans La Presse en 2018 ne fut pas une décision facile. Toutefois, étant donné les défis auxquels le journalisme de qualité fait face, il s'agissait de la seule option responsable. C'était aussi la bonne décision afin d'assurer l'avenir de La Presse, sa viabilité à long terme et le rôle essentiel qu'elle joue afin de maintenir la vitalité de la démocratie au Québec.

À la fin de 2019, Power a officialisé l'orientation visant à mettre l'accent sur les services financiers en annonçant une restructuration significative afin de simplifier sa structure et de dégager de la valeur pour les actionnaires. Aujourd'hui, presque la totalité des actifs de Power proviennent du secteur des services financiers.

Dans le cadre de la réorganisation, Jeffrey Orr a été nommé président et chef de la direction de Power Corporation.

Nous remercions Jeff pour sa vision, son dynamisme et son leadership axé sur les valeurs. Au cours des cinq dernières années, il a su traverser avec succès une pandémie mondiale, suivie d'une inflation et d'un contexte économique incertain, en orientant Power vers une croissance et une stabilité constantes.

Paul et moi sommes demeurés actifs en tant que président du conseil et président délégué du conseil. Chaque année, nous occupons à tour de rôle le poste de président du conseil de la compagnie et je suis plus qu'honoré que l'assemblée annuelle des actionnaires du 100^e anniversaire ait lieu durant l'année pour laquelle j'agis à titre de président du conseil.

Le parcours de Power Corporation a été marqué par un leadership exceptionnel et des personnes extraordinaires qui ont tous contribué à ses réalisations remarquables. Nous sommes d'abord et avant tout une entreprise axée sur l'être humain.

En attirant les meilleurs talents de l'industrie, nous avons su cultiver une base d'employés dynamiques et innovateurs, puis favoriser la loyauté et l'excellence à travers notre organisation et au sein de notre groupe élargi de sociétés.

En collaborant avec des équipes de direction solides, nous créons des synergies au sein de notre groupe, nous développons nos entreprises et nous générons de la valeur à long terme pour vous, nos actionnaires.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à l'égard de tous les employés de Power Corporation et de l'ensemble des sociétés de notre groupe. Nous avons le privilège de collaborer avec certains des meilleurs talents de l'industrie.

Alors que nous célébrons ce jalon, j'aimerais également exprimer ma gratitude envers les visionnaires et les bâtisseurs qui ont façonné Power Corporation, la Financière Power, ainsi que les autres sociétés de notre groupe, actuelles comme passées. Leur contribution au succès de Power, à chaque étape de notre histoire, ont fait une différence considérable. Et nous leur en serons éternellement reconnaissants.

Permettez-moi d'en nommer ici quelques-uns en ordre alphabétique :

Jim Burns, Peter Curry, Robert Gratton, Frank Knowles, Jean Parisien, l'honorable P. Michael Pitfield, Michel Plessis-Bélair et John Rae.

Il ne s'agit aucunement d'une liste exhaustive. Tout au long de notre histoire, le succès de Power a été façonné par le dévouement de nombreux individus, que je n'ai pour la plupart pas mentionnés. Sur les écrans derrière moi, vous pouvez voir les noms de quelques-uns de ceux que j'appelle nos héros méconnus. Certains d'entre vous êtes présents dans la salle aujourd'hui, et je vous demanderais de vous lever afin qu'on puisse souligner votre contribution. Nous sommes reconnaissants envers chacun de vous.

Nous souhaitons également rendre hommage à tous les anciens membres du conseil d'administration de Power Corporation, à qui nous exprimons nos plus sincères remerciements pour leur contribution. Leur nom apparaît maintenant sur les écrans derrière moi.

Je m'en voudrais de ne pas souligner la façon dont les sociétés de notre groupe se positionnent aujourd'hui en vue de s'attaquer aux défis de demain.

Power Corporation et nos filiales sont plus fortes que jamais – d'un point de vue financier et technologique, mais surtout grâce à nos employés et à leurs compétences.

Alors que nous nous tournons vers le futur, nous demeurons engagés à créer une valeur durable et à générer un impact positif auprès de nos employés, de nos clients, de nos actionnaires et de la société en général. Nous continuerons à soutenir les communautés au sein desquelles nous œuvrons, conformément à nos valeurs et conscients que des communautés fortes sont essentielles au succès des entreprises et à la prospérité du Canada.

Nous sommes très enthousiastes face à l'avenir et nous demeurons déterminés à travailler sans relâche afin de générer des résultats qui viendront non seulement égaler les 100 dernières années, mais qui les surpasseront!

En terminant, à vous nos actionnaires, nous exprimons notre gratitude pour la confiance continue que vous accordez à notre groupe. Votre soutien inébranlable a été essentiel à notre succès, et il nous a aidés à générer de solides résultats et à positionner favorablement nos activités pour l'avenir.

J'inviterais maintenant mon frère Paul à vous dire également quelques mots.

Merci.